



BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

LE MOT DU MAIRE

La vie continue. Que dire de plus alors que nous sommes tous encore bouleversés par le décès de Pierre Brun, premier adjoint, survenu subitement ce 23 mars à 56 ans (voir en page 3 le texte du bref hommage, lu lors de ses obsèques et avec l'émotion que vous comprendrez, au nom de l'ensemble du conseil municipal).

Nous avons, depuis, reconstitué l'équipe municipale (voir compte rendu du conseil du 10 avril : élection de Jean Larue), commencé à panser les plaies des intempéries de septembre 2002, voté le budget et fait fonctionner la démocratie de proximité que nous vous avons proposée.

Les commissions municipales travaillent (voir ci après) ; vous pouvez le constater : les dossiers avancent dans la transparence.

Adressez-vous au maire, aux adjoints et aux conseillers ; ils ont choisi en sollicitant vos suffrages, d'être à l'écoute de leurs concitoyens.

Le vrai numéro n°1 de « la feuille » que vous avez entre les mains a bénéficié de l'expérience du n° zéro de janvier et de vos observations.

Merci à ceux d'entre vous qui ont participé et nous ont encouragé pour améliorer la diffusion de l'information que nous vous devons.

Bon été puisque « la vie continue » au moment où s'ouvrent, avec les premières roses, les volets des résidences secondaires et que le carnet, en page 2, nous apporte aussi des nouvelles heureuses.

Gérard Jaillon

INFOS PRATIQUES

LE SECRETARIAT

est normalement ouvert les lundi et jeudi de 14 à 17 heures.

Isabelle est, de temps à autre et jusqu'à l'automne, retenue à Valence ou à Privas pour sa formation ; **maire ou adjoints** s'efforcent alors et chaque fois que possible d'assurer la permanence.

Vous pouvez également les rencontrer sur R.V téléphonique; ne manquez pas de laisser un message sur le répondeur: ils sont lus très régulièrement.

Quelques numéros de téléphone utiles
 MAIRE: 0475 94 71 41
 Mail: simon@stmaurice.fr
 GENDARMERIE: 0475 94 80 01
 POLICE: 17
 SAMU: 15
 POMPIERS: 18
 APPEL D'URGENCE: 112
 CENTRE ANTI POISON: 0475424242

RAMASSAGE DES ORDURES:

Attention nouveaux jours de ramassage à partir du 18 juin et jusqu'au 10 septembre :

Ordures ménagères : tous les mercredis. (les sortir avant 22 heures le mardi soir).

Tri sélectif: un vendredi sur deux. (les sortir avant 22 heures le jeudi soir).

QUELQUES RAPPELS :

- Ne pas stationner dans le village devant les voûtes face à la fontaine ; l'accès doit demeurer libre par sécurité pour pompiers et ambulances.
- Il faut également laisser libre le passage qui permet l'accès à la prairie surtout les soirs de ramassage des ordures ; c'est par là que sont roulées les poubelles pour les amener au camion (à deux reprises elles n'ont pas pu être ramassées). C'est la raison des plots amovibles en cours d'installation.
- La « cage » de foot qui avait été sérieusement endommagée reprendra sa place après une bonne remise en état et le changement du filet. Il est important que les enfants et surtout les parents se sentent responsables de leur maintien en l'état comme de celui de l'ensemble des jeux.
- Et puis toujours (on ne le dira jamais assez) **attention à la vitesse** dans la traversée du village et des Salelles; faites là respecter. Que représenteraient les quelques secondes de « gagnées » (!!!) si un enfant débouchait brusquement devant vous.

ECHOS...LOGIQUES:

- Apprenez SVP aux enfants à ne rien jeter dans la prairie ; les papiers ne sont pas très esthétiques, quant aux bouteilles ou autres boîtes de boissons elles peuvent être dangereuses pour les employés communaux lors de la tonte de l'herbe.
- Les piles usagées doivent être déposées dans le récipient qui leur est destiné à côté du container à journaux (face au « levant »)
- Pour éviter la saturation prématurée de nos poubelles et donc un coût supérieur de ramassage et de nos impôts : ne pas mettre de cartons dans les containers et compresser les bouteilles en plastique.

MERCI de votre compréhension pour l'amélioration de notre vie en commun.



LA CHAPELLE

L'aménagement de la Chapelle des Salelles prend bonne tournure ! Elle n'est, en effet, plus consacrée et n'abrite plus d'office religieux; le maire et la commission Animation / Communication ont pensé en faire un lieu d'exposition, tout en permettant le retour à l'aspect d'origine (autel, statues). Nos employés communaux ont entrepris les travaux suivants : réfection des murs (rebouchage des fissures et peinture), installation électrique, pose de cimaises aux murs et toutes les finitions nécessaires à la mise en place de la première exposition. Elle aura pour thème: **FLEURS ET INSECTES DE LA VALLEE DE L'IBIE**. Photos réalisées par André LAURIOL, photographe amateur, habitant de notre village. L'inauguration de l'exposition et de ce nouvel aménagement se fera le **samedi 21 juin 2003 à partir de 17 heures**. Les jours et heures d'ouverture seront communiqués ultérieurement par voie d'affichage.

Bienvenue à deux nouveaux petits habitants de notre commune à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur !
ANZO, né le 17 mars 2003 au foyer de Alain AGU et Véronique JOURNET, et petit frère d'Alicia.
NOÉ, né le 19 mai 2003 au foyer de Christophe et Stéphanie ELDIN, et petit frère d'Arthur et de Tom.

ET DES COMMISSIONS

ANIMATION / COMMUNICATION
 Stéphanie ELDIN informe que sa commission continue de travailler sur l'aménagement de la Chapelle des Salelles en lieu d'exposition. (Voir ci-dessus). L'ensemble de la

Saint Maurice d'Abie... hier et aujourd'hui

« DE MAURITIUS A SAINT-MAURICE »

MAURICIUS, cet officier d'élite romain, chef de la légion thébaine converti, ainsi que ses soldats, au christianisme, étaient originaires de THEBES en EGYPTE. Il fut le précurseur des pourparlers militaires, préférant la négociation au conflit.

Afin de restaurer l'ordre romain sur les bords du Rhône, le César MAXIMIEN enjoint les légionnaires de partir à l'assaut. Refusant d'obéir aux ordres de combat, l'empereur fit décimer sa cohorte et MAURITIUS subit le martyre, tout au début du III^e siècle.

Au VI^e siècle, va s'élever sur les lieux du massacre une abbaye nommée « SAINT-MAURICE D'AGAUNE » (canton du Valais en Suisse). A partir de là, après que l'église l'eut sanctifié, de nombreux prieurés et monastères vont s'ériger sous le vocable « SAINT-MAURICE ».

Les restes de MAURITIUS et de ses compagnons se trouveraient dans deux sarcophages en pierre en l'église SAINT-VICTOR DE MARSEILLE.

NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil, réuni le 10 avril 2003, a voté à l'unanimité le budget de l'exercice (pour plus de détail voir le compte rendu à l'affichage). C'est un budget résolument tourné vers l'avenir.

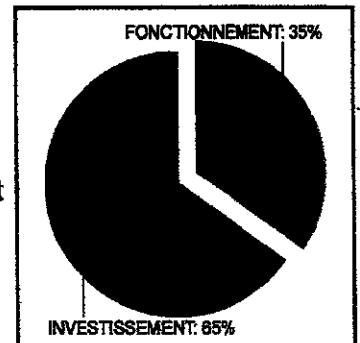
Les investissements, c'est à dire les dépenses consacrées au maintien du patrimoine de la commune, s'élèvent à 362 476 euros ; ils sont très supérieurs au fonctionnement (195 986 euros). Deux opérations importantes sont en cours et budgétées :

La **remise en état de la voirie** endommagée par les intempéries de septembre et novembre 2002. A noter, qu'à titre tout à fait exceptionnel, l'Etat prendra en charge 90% de la dépense estimée au vu du dossier que nous avons présenté avec l'aide de la DDE.

La **rénovation de l'ancien presbytère** ; elle permettra à terme la création de trois appartements (un F2, deux F3) améliorant l'offre locative mais assurant également pour l'avenir, une fois amortis les frais de remise en état, des recettes supplémentaires pour le budget communal.

Recettes et dépenses sont bien entendu en équilibre. Le taux des impôts locaux demeure inchangé. Des subventions départementales, régionales et même européennes ont été demandées ou le seront en tant que de besoin.

Le conseil municipal a, par ailleurs, élu Jean LARUE qui remplace donc Pierre BRUN comme adjoint au maire dans l'équipe municipale.



commission vous présente le nouveau numéro de votre bulletin. Elle remercie toutes les personnes qui lui ont fait part de leurs suggestions afin d'enrichir ses pages. Continuez à nous proposer des idées !

URBANISME / ENVIRONNEMENT

Jean LARUE nous indique que la commission a validé le projet d'aménagement du presbytère soumis au conseil (voir compte rendu) et qu'elle continue à travailler sur :

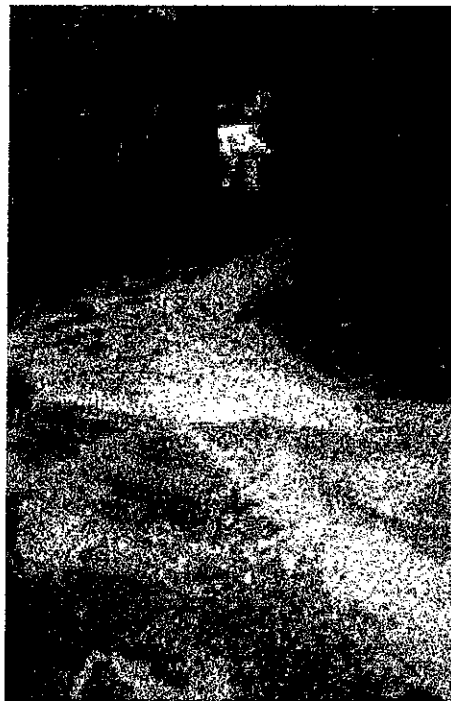
• Le projet de cache containers pour lequel nous espérons pouvoir bénéficier de l'aide du contrat global dans le cadre de la filière bois.

• La mise en peinture de la station d'épuration avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

• L'aménagement des bords d'Ibie au dessous de l'église.

• A noter que le dossier « lavoir » est maintenant complet ; la mise en oeuvre et les plantations prévues se feront à l'automne.

• Pour l'éclairage de l'église et la suppression des poteaux : à voir en 2004 avec le S.D.E (nous avons pris date et le poteau support du téléphone est d'ores et déjà supprimé).



VOIRIE / ASSAINISSEMENT ET RESEAUX DIVERS :

- La remise en ordre de la voirie suite aux intempéries : « ça avance » (voir compte rendu du conseil municipal du 10 avril).
- La traversée du village dont la partie la plus étroite viendrait d'être refaite est prévue pour 2004. Le géomètre que vous avez vu ces jours derniers s'activer sur la route est chargé d'un état des lieux, préalable à l'étude d'aménagement confiée à la D.D.E.



HOMMAGE A PIERRE BRUN

lors de ses obsèques le 29 mars 2003

« Les mots semblent bien dérisoires devant ce que nous ressentons.

Je voudrais cependant vous parler quelques instants du Pierre que j'ai connu, certes depuis bien moins longtemps que la plupart d'entre vous, du Pierre, élu local, mon adjoint, devenu au fil des semaines et des mois, un ami.

Son dévouement, son respect de la parole donnée, son honnêteté et son désintéressement, sa discrétion en faisaient quelqu'un de rare, une de ces personnes comme on en rencontre peu et dont on dit en la quittant : « c'est quelqu'un de bien ».

Il s'était pris au jeu comme il me le disait et ne ménageait pas sa peine et son temps au service de chacun, sans exclusive, dans sa mission d'élu. Quelle était la famille qui ne le connaissait pas et qu'il ne connaissait pas ?

Son aide m'était très précieuse.

Parmi bien d'autres choses qui resteront dans mon souvenir, je citerai ceci : ceux qui l'ont rencontré se souviendront que, lorsqu'on le remerciait pour un service rendu, il répondait toujours, comme c'est l'usage dans certaines régions de France : « avec plaisir » ; il donnait alors le sentiment de le penser vraiment.

Il disait également volontiers et ceci nous avait rapproché un peu plus : « là où il y a un problème, il y a une solution ». C'était un homme de paix, désamorçant les conflits et naturellement médiateur.

Je voudrais, en terminant ce bref hommage, témoigner à sa famille, à ses amis, toute la sympathie de l'équipe municipale que je représente ici.

Tu vas nous manquer, Pierre. Tu vas me manquer.

J'espère et nous espérons tous que, là où tu es, loin du tumulte, loin des conflits et des guerres, tu trouveras la paix ».

L'INTERCOMMUNALITE EN MARCHÉ

Depuis de nombreuses années, les élus du canton de VILLENEUVE DE BERG travaillent ensemble au sein de Syndicats Intercommunaux (SIVOM Olivier de Serres, SIDOMSA). Les évolutions législatives (lois PASQUA puis VOYNET-CHEVENEMENT), incitent les territoires à s'organiser en communautés de communes ; maires et élus de notre canton œuvrent dans ce sens.

Tout au long de l'année 2002, quatre commissions de travail, composées essentiellement par les délégués des communes au SIVOM (pour SAINT MAURICE D'IBIE : Emile OZIL puis Gérard JAILLON et Louis HEBRARD), se sont réunies sur les thèmes suivants : développement social et habitat, développement économique, développement touristique et aménagement de l'espace.

Pour accompagner et coordonner ce travail, un agent de développement a été recruté par le SIVOM. Cette personne est d'ailleurs venue présenter les démarches en cours devant l'équipe municipale à l'automne dernier.

A ce jour, quatorze communes sont parties prenantes du projet : BERZEME, DARBRES, LAVILLEDIEU, LUSSAS, MIRABEL, STANDEOL DE BERG, ST GERMAIN, ST GINEYS SOUS COIRON, ST JEAN LE CENTENIER, ST LAURENT SOUS COIRON, ST MAURICE D'IBIE, ST PONS, SCEAUTRES et VILLENEUVE DE BERG.

Certaines communes du canton sont absentes de cette liste, elles ont rejoint d'autres communautés de communes existantes ou en projet (ex : LANAS a rejoint la communauté de communes de VINO-BRES, alors que VOGUE et ST MAURICE D'ARDECHE s'inscrivent dans une démarche avec VALLON PONT D'ARC-RUOMS). Par contre, SCEAUTRES, hors de notre canton, nous a rejoint.

Les travaux des commissions et leurs conclusions ont été présentés aux élus des différentes communes concernées. Dans les semaines qui viennent, le projet devrait être finalisé et présenté à chaque conseil municipal, lequel devra se prononcer sur son adhésion et sur les compétences confiées à cette communauté de communes. Dossier à suivre...

Françoise OROZCO

Bulletin d'information de la vie communale.
Directeur de publication G. JAILLON, maire
Rédaction: Commission municipale de la Communication et de l'Animation sous la responsabilité de Stéphanie ELDIN, adjointe au maire. Conception et maquette: B. VINCENT.
Dépot légal et date d'édition: juin 2003. Tirage 140 exemplaires

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Comité des Fêtes

Un nouveau bureau a été constitué lors de l'assemblée générale du 9 avril dernier :

*Présidente : Germaine KNOCKAERT - Vice-président : poste non pourvu - Trésorière : Muriel ARSAC
Secrétaire : Françoise HERPIN - Trésorier adjoint : Angel MANSO - Secrétaire adjointe : Françoise OROZCO - Membres : Alain AGU, Albert AZZONI, Stéphanie ELDIN, Frédéric FARGIER, Odile SEVENIER.*

Prochaines activités à noter : atelier à dessin pour enfants (24 mai), fête du pain et buffet campagnard aux Salelles (28 juin), exposition « la préhistoire en Ardèche » et vide-grenier (20 et 21 juillet), séances de cinéma en plein-air (16 juillet et 7 août), fête champêtre des 14 et 15 août. Un programme détaillé sera distribué prochainement aux habitants pour l'ensemble des manifestations prévues.

A noter les horaires d'ouverture de la bibliothèque : mercredi et samedi de 14h00 à 16h00. Un choix important d'ouvrages sont à découvrir.



Club de l'Amitié

Avec les premiers beaux jours qui permettent à tous des activités extérieures, le Club de l'Amitié met les siennes en sommeil jusqu'à l'automne !

L'année du club s'achève avec le traditionnel voyage : Plus de quarante personnes ont pu apprécier les paysages du Gard et plus particulièrement le site du Pont du Gard.

« Belotes...et rebelotes... » : de l'automne au printemps, la salle de la bibliothèque accueille les « séniors » tous les mardis après-midi.

Précisons que toutes les activités et rendez-vous du Club de l'Amitié ne sont réalisables que grâce au dévouement des bénévoles. Qu'ils en soient remerciés !

Pour des journées empreintes de bonne humeur et de convivialité, rendez-vous à toutes et à tous à l'automne, mais auparavant, bon été !



A.C.C.A

L'assemblée générale de l'ACCA, statutairement prévue en juin, pourrait être retardée de quelques jours dans l'attente de la parution de l'Arrêté Préfectoral qui devrait apporter de nouvelles mesures pour la chasse en battue. C'est lors de cette réunion que seront fixées les dates des journées cynégétiques pour la mise en place des clôtures, ainsi que les dates de la délivrance de la carte de chasse pour la saison 2003/2004.

